



# GIRO.COM

**JUIN  
2006**



*" un escalier  
de problèmes "*

*" une trentaine  
de lauréats "*

*" plus de 200  
participants "*

Rédaction  
**Christian CODDET**  
Direction de la publication  
**Gilles ROY**  
Imprimé en 1650 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 06/2006

## EDITORIAL

**Certains escaliers** sont difficiles à monter, d'autres à descendre, et d'autres encore à admettre. L'escalier de secours de l'école Chantoiseau semble entrer quant à lui dans l'ensemble de ces catégories. Depuis plusieurs années il suscite en effet des inquiétudes et des demandes d'aménagement de la part d'institutrices et de parents d'élèves au motif qu'il serait dangereux à descendre (son rôle premier !) en raison du caractère ajouré de la rambarde. Et l'impatience de croître au cours des ans devant l'apparente inertie de la municipalité !

**Or cet escalier**, en sa qualité de dispositif de sécurité, doit non seulement donner une impression de sécurité, mais aussi et surtout répondre aux normes en vigueur et faire l'objet d'un agrément par la commission départementale de sécurité. La municipalité ne peut donc pas entreprendre des modifications "à la légère" basées sur des impressions. Il se trouve en effet que dans son état actuel l'escalier en question est conforme et n'a connu

aucun accident au cours des 36 exercices d'évacuation des élèves répertoriés à ce jour (au rythme de 3 par an). Un état de fait qui n'a cependant pas convaincu les institutrices et parents concernés !

**Bien entendu**, ceci n'a pas empêché la municipalité de tenter de trouver des solutions pour répondre aux inquiétudes légitimes. Mais pour l'heure, en guise de solution, c'est en fait un escalier de problèmes bien ardu à monter qui se présente, car c'est toute une cascade de responsabilités qui entre en jeu lorsqu'il s'agit de modifier un dispositif agréé.

**Et c'est ainsi** qu'à ce jour il n'a pas encore été possible de dénicher l'entreprise susceptible de proposer un aménagement répondant aux attentes tout en garantissant le maintien de l'agrément de l'ouvrage. De là à y voir l'intervention d'un esprit d'escalier il n'y a certainement plus qu'une marche à franchir ! Ceci étant la recherche d'une solution est toujours en cours.

## LA VIE COMMUNALE



**Prix municipal du fleurissement** : Au cours de l'été dernier, l'équipe municipale qui s'occupe du fleurissement de notre ville, animée par Marie-Noëlle MARLINE, a visité toutes les rues et sélectionné une trentaine de lauréats pour le prix municipal du fleurissement 2005. Tous ces lauréats ont été invités à participer à une petite cérémonie en mairie le vendredi 12 mai dernier, en ouverture de la saison du fleurissement 2006. 16 foyers ont répondu à cette invitation et c'est donc une trentaine de personnes qui ont pu revoir avec plaisir tous les magnifiques balcons, massifs, bordures et autres jardinières présentés dans un diaporama. Cette sympathique réunion s'est terminée autour de quelques kugelhofs, arrosés comme il se doit, aux environs de 19H00 et chacun est reparti avec un petit géranium. Rappelons que pour l'année 2005, grâce aux efforts de chacun, notre ville a reçu le premier prix départe-

mental dans sa catégorie. Une mention spéciale également pour la famille HEITZ, 23 rue de la Noye, qui a reçu le 1er prix départemental dans la catégorie "balcons", ainsi qu'à la famille ZIMMERMANN, 42 rue des Sources, qui a reçu le 2ème prix départemental dans la catégorie "décor sur la voie publique".

**Randonnée du Pays sous Vosgien** : magnifique succès pour la dernière édition de la randonnée VTT organisée par le dynamique club de l'US Giromagny VTT présidé par Daniel MARTIN. Ce sont en effet plus de 200 participants qui ont sillonné les 3 circuits balisés par les bénévoles de l'association le dimanche 7 mai. Des collations étaient distribuées aux différents points de ravitaillement avec une innovation pour cette année : des crêpes qui ont fait fureur et sont parties par millier (un seul quand même !).



**" les habitants du quartier sud-est "**



**" six personnes travaillent aujourd'hui "**



**" l'équivalent d'un litre de gasoil "**

**La vie de votre quartier : suite !** Dans la foulée des précédentes réunions dont le succès n'a fait que croître au cours du temps, la commission "cadre de vie", animée par Jean LEFEVRE, invite les habitants du quartier « sud-est », c'est-à-dire des rues Philippe Berger, Colonel Weber, Hauterive, André Warnod, de la Noye, de Vescemont, du Voisinnet, de l'Abattoir, de

la Gare, de la Gendarmerie, du quartier des Vosges, ainsi que des avenues de Schwabmünchen et Jean Moulin, des faubourgs d'Alsace et de Belfort et du chemin du Rioz, à une réunion d'échange avec la municipalité sur la vie du quartier le mercredi 28 juin à 20H00 en salle du conseil de la mairie. **Attention, cette annonce tient lieu d'invitation officielle.**

### UNE DEVANTURE CROUSTILLANTE

**C'est après avoir "vu Vesoul"** où il est né en 1964 que Claude MAUVAIS a décidé de s'installer à Giromagny en reprenant la boulangerie - pâtisserie HAAZ au 41 Grand rue en 2001. Entre temps il avait néanmoins eu l'opportunité de faire le tour de sa ville natale puisque c'est là qu'il a suivi sa formation de pâtissier, avec à la clef un CAP obtenu en 1981, puis effectué ses classes au rayon pâtisserie d'une grande surface, après une petite période d'escapade au service militaire.

**C'est également** dans cette ville célèbre qu'il a fait la connaissance de son épouse, Yolande, née en Espagne en 1967. Après une formation de vendeuse-étalagiste sanctionnée par un CAP obtenu en 1987, Yolande a travaillé pendant 16 ans dans un magasin de vêtements avant de tenter l'aventure de l'artisanat aux côtés de Claude qu'elle a épousé en 1984. En 1995 sont nées Marion et Lucie, certainement les premières critiques gastronomiques de l'échoppe familiale qui propose aujourd'hui, à côté des tartes, gâteaux et pains classiques, une « cam-

paillette grand siècle » fabriquée à partir d'une farine sans additifs.

**Six personnes** travaillent aujourd'hui aux côtés de Claude et Yolande pour faire tourner la boutique : Christophe, le boulanger, Emmanuel l'apprenti pâtissier et Mickael l'apprenti boulanger, Elodie la livreuse et deux apprenties vendeuses, Graziella et Céline. Grâce à ces renforts, Yolande et Claude essaient de préserver un vie de famille en pratiquant leurs loisirs ensemble, en particulier les promenades en montagne et les sorties au cinéma, mais quelquefois Claude s'échappe pour quelques ballades au guidon de son quad.



### LE SERVICE DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

**Le budget du SICTOM** (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) pour l'année 2006 ayant été voté récemment, c'est l'occasion de faire un point sur un sujet qui a déjà soulevé, soulève et soulèvera encore certainement beaucoup de polémiques tant il n'existe pas à ce jour de solution simple et équitable à ce problème fondamental de salubrité publique.

**Lors de la présentation** de ce budget, le président Gérard GUYON a effectué un point comparatif sur la situation de la collecte et du traitement des ordures ménagères (OM) dans le secteur de la zone Sous Vosgienne (pour rappel, le SICTOM organise la collecte des OM pour 7 collectivités dont la CCHS et gère les écopoints ainsi que la décharge d'Etueffont alors que le SERTRID traite ces OM dans l'usine d'incinération de Bourogne dont le périmètre d'action est beaucoup plus large, englobant l'ensemble du Territoire de Belfort ainsi que plusieurs communes d'Alsace).

**Ainsi, il ressort des chiffres** que la zone Sous Vosgienne est parmi les premiers

de la classe au niveau national en ce qui concerne le recyclage, ce qui lui permet d'engranger la subvention maximale versée par le dispositif "éco emballage" (soit 10 € par habitant). Par ailleurs, en 2005 l'usine de Bourogne a vendu 2900 MWh d'électricité représentant une recette de 1 209 000 €.

**Que des bonnes nouvelles** donc, mais malgré tous ces bons points, le coût de la tonne collectée augmentera encore de plus de 8% en 2006 passant de 245 à 265 € la tonne pour un double ramassage hebdomadaire (247 pour un seul ramassage). Ceci en dépit des excédents constatés au niveau du budget 2005 et en vue semble t'il d'être à même de faire face à des imprévus en matière de réhabilitation des décharges ou d'évolution de la réglementation ( ? ).

**La valorisation des déchets** est donc plus que jamais à l'ordre du jour afin de tenter d'enrayer cette hausse quasi inexorable des coûts. En sachant que le coût du kilo d'ordure collecté ressort à plus de 26 cents soit l'équivalent d'un quart de litre de gasoil ou encore d'un kilo de pommes de terre,

chacun appréciera certainement le bénéfice à retirer des efforts à faire en matière de recyclage. Au niveau local, la CCHS ne se situe qu'en 5ème position parmi les adhérents au SICTOM pour le recyclage. Or, non seulement les matières recyclées (verre, papier, carton, plastiques, métaux) ne se retrouvent pas dans la balance des OM, mais en outre elles génèrent des revenus par le biais de leur vente, ce qui permet d'alléger d'autant la facture. Au sein de la CCHS, Giromagny se classe 2ème au palmarès du recyclage avec 87 kg/an/hab., contre 89 kg/an/hab. pour Chaux qui se classe première. Cependant,

avec deux collectes hebdomadaires, ce qui engendre un surcoût de 7%, et surtout une quantité de déchets collectée de 34% plus élevée que la moyenne des communes environnantes, le coût des OM à Giromagny restera encore significativement plus élevé en 2006 que dans les environs (84 € / part, en augmentation de 1,4%, contre 52 € / part dans les autres communes). A noter que sans le tri, le coût de la part dépasserait 105 € ! Un effort qui reste donc à poursuivre et même à amplifier pour le bien de notre environnement bien sûr mais aussi pour celui de notre porte-monnaie !

## GIROMALIN

**Mise à jour du plan cadastral :** Les propriétaires fonciers et habitants sont informés de la mise à jour en cours du plan cadastral jusqu'au mois de septembre (lever des constructions neuves, additions et autres modifications) par le géomètre du cadastre. Selon la loi nul ne peut s'opposer à l'accès du géomètre pour le besoin de ses travaux mais au-delà, chacun est invité à lui faciliter sa tâche

montant de leur don de leurs impôts (60% pour les entreprises). Les bons de souscription peuvent être retirés chez le président de l'association, Jean-Jacques GRIESSER, 95 route du Rosemont à Vescemont ou demandés par téléphone au 08 75 43 97 50 ou au 06 15 83 93 26 ou encore par courriel [jean-jacques.griesser@wanadoo.fr](mailto:jean-jacques.griesser@wanadoo.fr). (*informations extraites de la plaquette de lancement de la souscription*).



**Lancement d'une souscription** pour la restauration de l'orgue de Giromagny : construit en 1873-1874 par les facteurs Verschneider et Krempf, l'orgue de Giromagny, avec ses 3 claviers et ses 30 jeux est le troisième en importance du Territoire de Belfort, après ceux des églises saint Christophe et Saint Joseph de Belfort. Depuis 2002, les Amis de l'Orgue de Giromagny ont réussi à "réveiller" tous les jeux et durant 4 années de concerts et d'animations, de nombreux auditeurs ont pu apprécier la richesse de la palette sonore de cet instrument. Toutefois, la grande dureté des mécanismes et la réponse aléatoire des tuyaux imposent aux organistes une gymnastique épuisante et leur interdit toute virtuosité. En outre le répertoire s'en trouve limité. Il faut donc à présent démonter l'orgue en totalité et procéder à la restauration de l'ensemble des mécanismes, un travail qui ne peut être entrepris que par un professionnel. L'évaluation du coût de l'opération se situe entre 150 000 et 200 000 € ; les subventions attendues ne suffiront donc pas à mener à bien cette tâche et c'est pourquoi l'association des amis de l'orgue a décidé de lancer une souscription publique. Cette opération déclarée d'intérêt général permettra aux donateurs de déduire 66% du

**Plan canicule :** dans le cadre du « plan canicule » la mairie tient un registre nominatif des personnes âgées ou dépendantes vivant à leur domicile (+ de 65 ans ou + de 60 ans inaptes au travail et adultes handicapés) ; la finalité de ce registre est d'organiser un contact avec les personnes concernées en cas de déclenchement d'un plan d'alerte. L'inscription sur ce registre est facultative mais bien entendu fortement recommandée. Vous pouvez le faire par écrit en mentionnant votre nom, âge, adresse, téléphone et tout autres renseignements utiles ou par téléphone au 03 84 27 14 18.

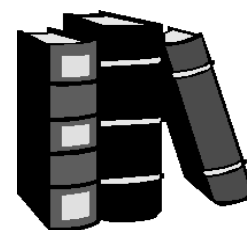
**La bibliothèque municipale,** située dans les mêmes locaux que le CSCHS, propose des livres, des DVD et des CD pour tous les âges et tous les goûts, avec des nouveautés chaque semaine. Jusqu'à 18 ans, le prêt des livres est gratuit ; au-delà, il suffit de s'acquitter d'une cotisation symbolique fixée à 6 €. Pendant les vacances d'été, la bibliothèque restera ouverte le samedi, comme durant toute l'année, de 13H30 à 16H30.

**Giro.musique :** à l'occasion de la fête de la musique, la commission "animation et vie culturelle" présidée par Marie-Noëlle MARLINE organise un après-midi musical à la salle des fêtes de la mairie le dimanche 25 juin avec à 14H00 l'atelier chant du Centre Socio culturel ; à 14H45 le groupe de flamenco Los Tres Caminos puis XXL, un groupe de variété guitare et chant, suivi de la chanteuse de variété Capucine; à 17H00 prestation de l'harmonie municipale et à 18H00 du Jazz Band 007, de 19H15 à 20H15, ACV et finalement à 21H00 le groupe rock Mista Pawa. Entrée gratuite bien entendu !

**" une quantité de déchets collectés plus élevée que la moyenne "**



**" lancement d'une souscription "**



**" gratuit jusqu'à 18 ans "**



**" fête de la musique "**

**" première séance  
le jeudi 15 juin "**

**" 131 tonnes  
de sel "**

**" en convoi  
exceptionnel "**



**" grand spectacle  
son et lumière "**

**La Fédération Nationale** des Associations de Travailleurs Handicapés (FNATH), oeuvre à l'amélioration du sort des accidentés de la vie, des victimes d'accidents du travail, de la route, de maladies professionnelles, de catastrophes naturelles ou industrielles, d'accidents médicaux ou domestiques, d'agressions ou d'actes de terrorismes, ainsi que du sort de toutes personnes handicapées, invalides ou malades et leurs ayant droit. Reconnue d'utilité publique, la FNATH est presque exclusivement financée par la cotisation des adhérents et les dons. La section locale de Belfort Nord / Giromagny apporte son soutien à

la constitution et au suivi des dossiers, à la représentation et à la défense devant les juridictions compétentes, ainsi qu'une assistance pour toutes démarches administratives. Une permanence vient de se mettre en place à la mairie de Giromagny avec une première séance prévue le jeudi 15 juin de 14H00 à 16H00 ; les réunions suivantes sont programmées les 20 juillet, 14 septembre, 19 octobre et 16 novembre. Des renseignements peuvent aussi être demandés au 03 84 21 23 12 ou par courriel à [fnath90@wanadoo.fr](mailto:fnath90@wanadoo.fr) ou encore en se rendant au siège de l'association, 53 rue de Mulhouse à Belfort.

## GIROPOTINS

**Toujours plus** mais jamais assez ! : 131 tonnes de sel, 469 heures de rotation des chasse neige municipaux, 1428 heures de déneigement manuel et 11 700 € d'interventions extérieures (pelleteuses et camions), tel est le bilan des opérations de déneigement pour l'hiver 2005-2006 ; au total une facture qui s'élève à plus de 65 000 €.

**Acharnement** sur le drapeau du fort Dorsner: il semble clair désormais que le drapeau national flottant sur le fort Dorsner dérange. En effet, après avoir été brûlé il y a quelques années le lendemain de son installation, le drapeau remis en place avait été dérobé en juillet 2005. Cette année, moins de 5 jours après sa remise en place, le voilà à nouveau disparu pour la troisième fois. Une "plaisanterie" qui remplit d'amertume les membres de l'association du fort Dorsner qui s'échinent à donner un peu de vie à cet ouvrage historique.

**"Chateau de la Dame Blanche"**: Vendredi 12 mai, les immenses pièces de construction du château ont traversé notre ville en convoi exceptionnel. Il est certain, à voir les dimensions impressionnantes des pièces détachées, que l'ouvrage sera grandiose et que la fête le sera tout autant: rendez-vous le 24 juin pour admirer l'oeuvre avant de la voir partir en fumée, car telle est sa destinée !



## AGENDA DE JUIN

**Jeudi 1<sup>er</sup>** : \* Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

**Jeudi 8** : \* Journée nationale pour les Morts en Indochine; manifestation au monument aux morts à 19H15

**Samedi 10** : \* Concert "orgue et cornemuse" à l'église Saint Jean-Baptiste à 20H30 organisé par la fédération "Orgalie" des orgues du Territoire de Belfort (entrée 8 €) ; \* Championnats boulistes départementaux au stade Travers (également le dimanche 11).

**Jeudi 15** : \* Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

**Samedi 17** : \* Kermesse de l'école Docteur Benoît à partir de 9H00 ; \* Visite du sentier minier organisée par le Club Sous Vosgien

des Sentiers ; renseignements auprès de l'office du tourisme au 03 84 29 09 00.

**Dimanche 18** : \* Commémoration de l'Appel du 18 juin.

**Mercredi 21** : \* Prix des vétérans organisé par la société Bouliste au square du Paradis des loups.

**Samedi 24** : \* Fête de la saint Jean avec un grand spectacle "son et lumière" sur le thème du "Château de la Dame blanche" au stade des Prés du feu à Lepuix-Gy, organisé par le FC Giro-Lepuix.

**Dimanche 25** : \* Journée musicale "giro. musique" de 14H00 à 22H00 en salle des fêtes de la mairie; entrée libre; \* Marché aux puces organisé par l'association "Familles de France" sur la place De Gaulle; renseignements au 03 84 27 15 07.

## GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie:** 03 84 29 30 17

**Mairie:** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence:** Pompiers 18 ; SAMU 15.

**Contacts internet :** [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

**EDF:** 08 10 33 30 90 **GDF:** 03 84 28 51 22

**Syndicat des eaux:** 03 84 29 50 19

**Pharmacie:** 03 84 29 96 93.

**giro.com@giromagny.fr**